



COMPTE-RENDU DES CTL des 13 et 27/04/2021 RAPPORT D'ACTIVITE / SECRETARIAT / JAPA

à Saint-Denis, le 27/04/21

En liminaire, la CGT DIRCOFI IDF a rappelé la situation des JAPAs (Jeunes Agents en Première Affectation et a demandé des précisions sur les objectifs 2021 (voir la liminaire).

* * *

1- RAPPORT D'ACTIVITE :

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et économique pas ordinaire. Tout le monde a dû s'adapter. La Direction a rappelé les points suivants :

- la mise en place de mesures de protection sanitaire pour la réouverture du site ;
- un investissement des services RH a été fait sur la protection des agents et leur suivi;
- le contrôle fiscal a été resserré en diversifiant les procédures et en effectuant des contrôles à distance ;
- des travaux de l'immeuble pour améliorer la sécurité de tous.
- la poursuite de la réorganisation de l'activité du contentieux ;

L'année 2020 a été une année compliquée pour tous.

La DIRCOFI s'est investie dans la campagne IR et le Fonds de Solidarité (FDS) et en a été tout particulièrement remerciée par les autres directions.

*** Objectifs 2021 :**

Les objectifs 2021 ont été fixés par la Direction en tenant compte des indicateurs de la situation effective en début 2021 (engagements, notifications...).

Il sera tenu compte des ASA, mais seulement en septembre.

La CGT a fait remarquer que les retards pris pour les dossiers en commissions et les entreprises en cours de vérification demandant la saisine de la commission davantage que d'autres années, engendrent un retard dans le rendu de dossier.

*** Travaux de climatisation et des remplacements de vitres :**

La CGT a interrogé la Direction sur le planning prévisionnel des travaux. Ils devraient s'achever fin avril.

*** Départ du contractuel agent technique et remplacement :**

La CGT a interrogé la Direction sur le remplacement du contractuel agent technique qui avait été recruté via pôle emploi en décembre 2020. La Direction a indiqué qu'après avoir attendu le mouvement des agents techniques (qui s'est avéré infructueux), elle allait procéder à un nouveau recrutement par contrat.

La CGT regrette que la centrale n'ouvre pas de recrutement sous statut pour ces postes.

*** Smartphone pour les vérificateurs :**

La CGT a fait part de son étonnement de voir qu'aucune protection n'avait été prévue pour les nouveaux téléphones (« smartphone ») attribués aux vérificateurs et a demandé à la Direction d'acquiescer rapidement des vitres et des coques de protections. La Direction a répondu regarder le coût de ces protections.

Concernant les smartphones qui ne seraient pas réclamés par les vérificateurs, la CGT a demandé à la Direction de proposer ces smartphones avec un forfait mobile pour les agents en télétravail.

*** Télétravail :**

La question de l'indemnisation des télétravailleurs est en cours d'étude à la DG et fera l'objet d'un prochain CTL.

Des ressources sont disponibles pour un poste de travail complet auprès du CHS mais la demande doit en être faite par la Direction.

* * *

2- Réorganisation des secrétariats :

A la demande de la CGT, le projet de réorganisation des secrétariats a été présenté en CHS, où l'ensemble des organisations syndicales ont émis un avis défavorable.

La CGT a rappelé les motifs de son opposition à cette réorganisation (éloignements avec les brigades, absence de lien avec les vérificateurs, un seul encadrant extérieur à la DGFIP, nombre de m² par agent, etc...).

Vu les conditions sanitaires actuelles, la surcharge de travail des services informatiques (devant notamment installer des ordinateurs pour les JAPAs arrivant en mai), l'absence physique des personnels encadrant, le « télétravail » des vérificateurs, la CGT a demandé à surseoir à cette réorganisation, au moins jusqu'en septembre, sinon après la mi-juin.

La Direction a refusé de reporter cette réorganisation.

La Direction a indiqué que cette installation s'effectuerait début mai.

Concernant le matériel et notamment les mopieurs, la CGT a demandé si des nouveaux mopieurs avaient été commandés. La Direction a indiqué que les mopieurs du 3ème étage seraient utilisés à la fois par les secrétaires et par les brigades. Un mopieur sera prélevé sur le 5^e étage SUD (ancien OUEST) et un autre sur le 6^e étage SUD (anciennement OUEST).

La CGT a fait remarquer que ce matériel était insuffisant compte tenu de l'activité des brigades et des secrétariats. La Direction a indiqué se satisfaire dans un premier temps de cette situation et évaluer après une première utilisation et prendre l'engagement de revoir la situation.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre ce projet. Une nouvelle convocation a donc été faite pour un second vote en CTL.

Lors de ce 2nd CTL, la CGT a demandé à ce que les imprimantes des AR soient maintenues dans chaque bureau. La Direction, même si cela ne répond pas aux préconisations de la centrale, a accédé à notre demande en indiquant mettre à disposition une imprimante pour 2 agents.

L'aménagement et la répartition des bureaux devra se faire en concertation avec les agents et le chef de service.

Un déplacement progressif est prévu jusqu'au 12 mai.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre ce projet. Toutefois, s'agissant que d'un avis, la Direction va mettre en place cette réorganisation.

* * *

3- Accueil des agents en 1ère affectation :

La Direction souhaite mettre en place une expérimentation et la création d'une brigade d'immersion

pour 20 JAPAs arrivant en mai 2021, avec un seul Chef de brigade à sa tête. Cette brigade sera constituée au 01/09/2020 pour un an. Le choix des JAPAs sera effectué sur la base de critères objectifs.

La CGT s'est étonnée de la manière dont seront « sélectionnés » ces JAPAs et avaient demandé en liminaire que cela repose davantage sur du volontariat. La Direction n'a pas souhaité prendre ce parti et a précisé que s'agissant d'une expérimentation, un bilan sera fait au bout d'un an. La Direction a souhaité trouver une solution au manque de formation des JAPAs.

Même si l'intention est bonne (déficit de l'ENFIP, crise sanitaire...), la CGT s'est donc abstenue pour les raisons évoquées en liminaire et notamment l'absence de constitution sur la base du volontariat.

Les autres organisations ont voté pour.

Les futurs JAPAs n'auront pas d'objectifs. Ils seront affectés dès mai dans leur future brigade pour le stage probatoire mais 20 seront détachés au 01/09/2021 dans une brigade dédiée pendant une année avec des échanges avec leur brigade d'affectation. **La CGT a demandé l'organisation d'une réunion informelle pour l'affectation des JAPAs dans cette brigade d'intégration. Celle-ci aura lieu le 11 mai prochain. La CGT attend de plus amples précisions.**

Cette expérimentation oblige le déménagement de certaines brigades et de pôles de contrôleurs. Le déménagement est prévu pendant l'été (l'organisation n'a pas été complètement précisée).

4 – Questions diverses :

*** PRIME DE FIDELISATION :**

La CGT a interrogé la Direction sur la prime de fidélisation et les demandes d'option reçues par les services RH. **205 demandes sont parvenues aux services RH mais la Direction ne compte rien faire des demandes.**

Les organisations syndicales ne comptent pas en rester là et une pétition a été lancée.

D'autres actions suivront et notamment une journée de grève le 10 mai prochain. La mobilisation de tous est importante, sans quoi, notre combat ne pourra pas être mené à son terme.

*** Note sur le CSP d'appropriation :**

La CGT était déjà intervenue pour faire part à la Direction du grand mécontentement des vérificateurs suite à la publication de la note sur le CSP d'appropriation. La CGT avait rappelé que les agents s'étaient battus pour obtenir une application RIALTO MEMO, moins chronophage et plus ergonomique. La Direction avait donné un accord de principe pour revoir la forme.

La CGT avait demandé un rendez-vous avec la Direction pour revoir la forme de ce CSP. Le Directeur avait répondu être ouvert à toute proposition de simplification qui ne conduirait pas à altérer le fond de la démarche. Nous lui avons alors fait remonter nos propositions.

Lors de ce CTL, nous sommes revenus à la charge sur cette note. Le Directeur a indiqué étudier les propositions et revenir prochainement vers nous.

Lors du CTL du 26/04/2021, une nouvelle fois, nous avons souhaité savoir si les propositions avaient été étudiées. Mais malheureusement, cela n'avait pas encore été fait !

Nous ne désespérons pas et reviendrons encore à la charge s'il le faut !